

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-neuf, le 23 mai à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Pierre OSER, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Cédric PERRIN, Pierre VALLAT.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Christian RAYOT, Gérard FESSELET à Jean Louis HOTTLET, Christine DEL PIE à Josette BESSE, Didier MATHIEU Emmanuelle PY, Cédric PERRIN à Marie lise LHOMET, Robert NATALE à Pierre OSER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 10 mai	Le 10 mai	En exercice	41
		Présents	31
		Votants	37

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean Claude BOUROUH est désigné.

**2019-04-06 Service Ordures Ménagères-Attribution du Marché public relatif à la collecte du verre en apport volontaire et acheminement au centre de traitement agréé**

*Rapporteur : André HELLE*

*Vu le Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'offres d'ouverture des plis en date du 16 mai 2019,*

*Vu le Procès-Verbal de la Commission d'Appel d'Offres d'attribution en date du 23 mai 2019,*

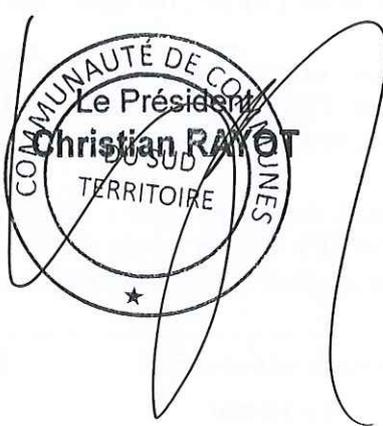
Une consultation a été lancée pour la collecte du verre en apport volontaire et acheminement au centre de traitement agréé.

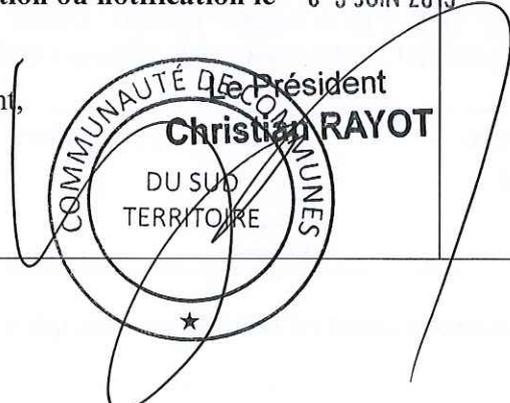
Après présentation à la Commission d'appel d'offres, celle-ci a décidé :

D'attribuer ce marché à la Société Mineris pour un montant de 69 euros HT/Tonne et une durée de 1an renouvelable 3 fois un an par tacite reconduction sauf dénonciation d'une des parties.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De valider l'attribution du marché à l'entreprise désignée ci-dessus,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p><b>Et publication ou notification le 03 JUN 2019</b></p> <p>Le Président,</p>	<p><b>Le Président,</b></p>   <p>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Le Président <b>Christian RAYOT</b> DU SUD TERRITOIRE ★</p>
--	---



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
Le Président  
**Christian RAYOT**  
DU SUD  
TERRITOIRE  
★